

■ **Société de laiterie de Villargiroud**, à Villorson-nens, société coopérative, sauvegarder, par le moyen de l'entraide coopérative, les intérêts de ses associés, etc. (FOSC du 10.09.1998, no 175, p. 6270). Nouveau but: défendre les intérêts de ses membres; promouvoir, dans les limites de la législation fédérale, la production et la commercialisation du lait, sa transformation et la commercialisation de ses produits dérivés; maintenir, dans les limites de la législation fédérale, une qualité de haut niveau du lait et de ses produits dérivés, ainsi qu'un prix correspondant à cette qualité; favoriser l'équipement technique de l'entreprise. Administration: comité de 3 membres (jusqu'ici 5 membres). La responsabilité personnelle et solidaire des membres est supprimée. La fortune sociale répond désormais des engagements de la société, à l'exclusion de toute responsabilité personnelle des associés. Les publications de la société n'ont plus lieu dans la Feuille fribourgeoise. L'assemblée générale est convoquée par communication personnelle. Les statuts ont été entièrement révisés le 25 décembre 1998. Comité: Max Dupré n'est plus membre et René Berset n'est plus caissier; leurs pouvoirs sont éteints. Jean-Claude Chassot n'est plus secrétaire; sa signature est radiée. Michel Dévaud, inscrit en tant que vice-président, a été nommé secrétaire, toujours avec signature collective à deux. Laurent Dupré, de et à Villargiroud, a été nommé vice-président et caissier, avec signature collective à deux.

Journal no 79 du 24.05.2002
(00499504)